

POLITIQUE DE SURETE A POLE EMPLOI

Renforcer la sécurité pour masquer les véritables problèmes

A l'heure où le gouvernement s'enferme dans une politique de plus en plus sécuritaire et attentatoire aux libertés individuelles, la direction régionale et la direction générale nous présentent un dossier qui, pour la CGT, **remet en cause déontologie et sens de notre travail**, déjà bien malmenés depuis quelques mois (placement comme indemnisation).

Sans donnée chiffrée, la direction assène des prétendues vérités. Elle va même jusqu'à parler de menace terroriste ! Sans preuve, évidemment.

Elle ose mettre sur le même plan menaces terroristes et manifestations/envahissements d'associations, de syndicats et d'usager.e.s, pourtant légitimes et répondant à des violences sociales extrêmement grave (par exemple la lutte contre la contreréforme de l'assurance chômage). **Faire participer Pôle emploi à la répression du mouvement social, en lien avec les forces de l'ordre, nous paraît être une dérive alarmante de notre établissement.**

La direction envisage de créer une « culture de vigilance ». Là encore, la direction mélange les rôles et introduit de la suspicion entre nous et à l'égard des usager.e.s. Elle va même jusqu'à vouloir porter une attention particulière sur la problématique de la radicalité ! Ce discours, très inquiétant, vise une partie de la population (dont certain.e.s de nos collègues et de nos usager.e.s font partie). Déjà, les dérives à l'extérieur de PE sont nombreuses sur ce terrain. La direction prend le risque d'importer ces débats dans les sites, s'ils n'existent pas déjà. **Quel en est l'objectif si ce n'est la division ?**

La CGT PE IdF est mobilisée sur une toute autre voie que celle de la direction : la défense de nos missions de service public :

- **Abrogation de la contreréforme de l'assurance chômage pour des allocations justes pour tous les usagers**
- **Fin des radiations-sanctions et arrêt des contrôles de la recherche d'emploi**
- **Arrêt des plans d'action ubuesques, du CRI et recrutement massif de personnel en CDI, formés pour rendre les missions d'accompagnement dans l'emploi et d'indemnisation des chômeurs.**

Ce sont en partie ces revendications qui ont poussé un grand nombre de nos collègues à être en grève le 1^{er}. Elles seront de nouveau défendues lors des prochaines dates de mobilisation et d'actions.

Si direction et gouvernement nous donnent satisfaction sur ces revendications, les tensions à l'accueil vont se réduire comme peau de chagrin !



En Bref...

AVS Brancion : La ZLA est ouverte pour les périodes d'actualisation à l'ensemble des usager.e.s de l'interpro sans que ni les collègues ni les élu.e.s en soient averti.e.s.

A la question de la CGT concernant cette modification importante des prérogatives de l'agence spectacle : pas de réponse de la direction. Cela pose question sur l'avenir du réseau spectacle en Ile de France. Déjà, AVS indemnisation a été transférée à PES. Une des dernières offres de service spécifique serait-elle menacée ? Tout comme l'ont été l'agence internationale, les A2S, l'espace liberté-emploi...

Chiffres de grève : Lors de la remontée de la grève du 27 janvier, l'ensemble des syndicats ont été étonnés de voir l'abréviation NC sur de nombreux sites. Argument de la direction : c'est pour des raisons de confidentialité. On n'y croit pas ! Il s'agit de camoufler les chiffres ! De plus, nous dénonçons le principe de la validation de la grève sur Horoquartz. Le droit de grève est un droit constitutionnel ! Avec la validation par notre hiérarchie, la direction remet en cause ce droit. C'est inacceptable et cela peut freiner les collègues. A l'unanimité, les élu.e.s ont voté une déclaration dénonçant le nouveau mode de remontée des chiffres et la validation des grèves.

Télétravail : La CCPLU sur les recours est convoquée le 2 mars... En pleine période de vacances scolaires...

Réorganisations de la Direction Régionale : Il faut que ça cesse !

Les agent.e.s de la DR subissent restructuration sur restructuration depuis des années. La direction découpe les services, les recolle, modifie les équipes, les déménage régulièrement d'un étage à un autre. Tout cela sur des laps de temps très courts. Il ne se passe pas un an sans que la direction régionale nous présente un nouveau dossier. Ces méthodes de management sont bien connues : il s'agit de déstabiliser le personnel en permanence. De faire en sorte qu'il ne s'approprie jamais complètement une méthode de travail, des tâches....Le pousser sans cesse à s'adapter et créer une instabilité permanente, le transformant en éternel débutant. Pour la CGT, il n'est plus question d'imposer au personnel ces changements perpétuels. Il faut en finir avec ces méthodes de management qui ne répondent à aucun critère de qualité dans le travail et qui entraîne perte de sens voire maladies professionnelles.

Résultat des votes : Contre : CGT Pour : sans étiquette ex-CFDT, CFTC Abstention : SNU, FO, SNAP et CGC

ET POUR LES JEUNES, CEJ ou AVENIR PRO ?

AVENIR PRO

Le principe : accompagnement individuel et/ou collectif par Pôle emploi d'élèves en dernière année de lycée pro qui « ne souhaitent pas » poursuivre leurs études. Il sera réalisé par 5 conseillers pour 500 élèves et 1 conseiller suivra 4 lycées. Ce nouveau dispositif ne pose pas simplement la question des moyens humains.

Avec Avenir Pro, la **direction utilise le service public de l'emploi pour appauvrir encore un peu plus le service public de l'éducation** et les perspectives d'avenir de ses élèves.

La réforme Blanquer du lycée est une catastrophe que ce soit pour le lycée général et technologique ou pour le lycée professionnel mais elle a une spécificité concernant les lycées professionnels qui est de faire baisser massivement le nombre d'heures d'enseignement dans les matières générales rabougrissant la formation des élèves uniquement sur les matières professionnelles. Des filières entières ont disparu générant d'importantes diminutions de postes de professeurs. Les CIO ferment et des postes de psychologues de l'éducation nationale sont menacés. La volonté du gouvernement concernant ces lycéens est de viser la seule insertion professionnelle. La suppression de pans entiers des programmes et de moyens pour l'accompagnement et l'orientation des élèves entrave bien la poursuite d'études et flèche le parcours de ces derniers vers des métiers peu valorisés, aux conditions de travail difficiles et salaires bas. Les deux métiers qui sont apparus en force dans les lycées pro en 2019 sont les métiers de la logistique et de la sécurité.

Pour la CGT, un élève de lycée professionnel n'a pas besoin d'être formaté pour correspondre à des métiers en tension à un instant T mais a besoin d'obtenir des diplômes qui lui permettent d'accéder dans de bonnes conditions au marché du travail.

Nous affirmons **qu'il n'est pas acceptable d'utiliser le service public de l'emploi pour se substituer au service public de l'éducation et participer à son dépeçage.**

CEJ (contrat d'engagement jeune)

PE doit accompagner 100 000 jeunes (200 000 pour les Missions Locales). **100 000 sont dévolus aux OPP** (opérateurs privés de placement) ! Une nouvelle fois, la privatisation des missions d'accompagnement vers l'emploi est la piste privilégiée du gouvernement. La concurrence entre les opérateurs risque de prendre le pas sur l'accompagnement réel des jeunes.

Les impératifs d'accès vers l'emploi définis par le CEJ remettent en cause l'accompagnement global réalisé aujourd'hui par les Missions Locales. La délivrance par de multiples opérateurs dont Pôle emploi, les ML et les OPP du CEJ vont dérouter un grand nombre de jeunes face aux mille-feuilles des dispositifs existants : un jeune/une solution, AIJ, PACEA, Garantie Jeune, CEJ...

La DG nous annonce que 1650 conseillers vont être affectés au CEJ. Pour 2022, le plafond d'emploi va ainsi être augmenté de 900 Equivalents Temps Plein Travaillé (ETPT).

L'évolution annoncée par le Gouvernement des effectifs de Pôle emploi est en trompe l'œil ! **Parallèlement à ces 900 ETPT supplémentaires, le gouvernement met fin au contrat de 800 collègues en ETPT recrutés en 2020/2021 dans le cadre de l'augmentation de la DEFM.**

Le CEJ ne correspond ni aux attentes et ni aux besoins de la jeunesse. Le CEJ ressemble plus au choix assumé de satisfaire les besoins immédiats du patronat local plutôt que de permettre aux jeunes de bénéficier d'un parcours d'orientation et formation leur permettant de s'insérer durablement dans la vie professionnelle. D'ailleurs le 1er ministre admet qu'une des clés d'entrée pour mettre en œuvre ce dispositif ce sont bien les offres « non pourvues » et non la volonté que les jeunes puissent s'émanciper par un travail digne.

Le terme même d'engagement avec le rappel aux sanctions liées à des manquements nous fait penser à une politique de la carotte et du bâton. La carotte étant une maigre allocation et le bâton étant la perte de ce qui sera souvent la seule source de subsistance.

Pour la CGT Pôle emploi, il est indispensable de dissocier l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et les revenus nécessaires à leur existence. En ce sens, l'instauration d'un « revenu d'insertion », proposé par la CGT, à hauteur de 80 % du smic (revalorisé à 1 800 €) permettrait aux jeunes qui ne sont pas sur le marché du travail de sortir de la précarité, d'éviter les « petits boulots » et ainsi se consacrer à leurs études ou à la recherche d'un emploi stable.

Vos élu.E.s CGT au CSE :

Corinne Nirinamalala

Brigitte Meyer

Marie Saint Leger

Jean François Fabre

Francine Royon

Sophie Lalloz

Nadège Lainez

Guy Olharan

Bruno Puech

Corinne.nirinamalala@pole-emploi.fr

Brigitte.meyer@pole-emploi.fr

Marie.saint-leger@pole-emploi.fr

Jean-francois.fabre@pole-emploi.fr

francine.royon@pole-emploi.fr

Sophie.lalloz@pole-emploi.fr

Nadège.lainez@pole-emploi.fr

Guy.olharan@pole-emploi.fr

bruno.puech@pole-emploi.fr

Contactez-nous ; syndiquez-vous syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr

Tous nos dossiers sur <http://peidf.reference-syndicale.fr/>

